



PROCES VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 22/10/2026
Siège de la FFF

Présents :

Marc Touchet (Indre) Président

Secteur 1

Bertrand Voisin (Calvados)
Maxime Le Bihan (Côtes-d'Armor)

Secteur 2

Philippe Surmon (Paris)
Pascal Poidevin (Aisne)

Secteur 3

Daniel Rolet (Doubs – Terr. Belfort)
Patrick Leiritz (Haute-Marne) : excusé

Secteur 4

Didier Anselme (Savoie)
André Vitiello (Var)

Secteur 5

Alexandre Gougard (Gironde)
Claude Requena (Gers)

Assiste :

Brendan Barrau

Début : 08h30

1. Communication du Président Marc Touchet

Marc Touchet remercie tous les Présidents présents pour cette séance.

Il tient en ce début de réunion à rendre hommage à Jean-Louis Dauphin, dont nous avons appris le décès. Il fut l'ancien Président du District de la Charente durant trois mandats (1996/2000, 2000/2004, 2016/2020) et membre du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur de 2016 à 2020. L'ANPDF présente à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

2. Point sur les partenariats

Marc Touchet donne les informations d'actualité, notamment l'arrêt du partenaire MoveNsee, et le rendez-vous qu'il doit prendre avec CMC courant novembre avec Philippe Surmon.

Il rappelle l'importance de fidéliser et de développer le partenariat pour notre association.

3. Point Adhésions

Pascal Poidevin fait un point précis de la situation avec un total à date de 68 actifs et 18 honoraires.

Il demande bien sûr aux animateurs de secteurs d'effectuer les relances nécessaires.

Marc Touchet demande aux animateurs de relancer les collègues tout en sachant que les collègues ont jusqu'au 31 décembre 2026

Le débat est lancé sur la possibilité pour un Président de Ligue en activité d'être membre honoraire de l'ANPDF, ce que les Statuts actuels autorisent. Il est en effet évoqué en séance que les réunions de secteur doivent permettre une liberté de parole entre Présidents de Districts.

Marc Touchet rappelle que les secteurs sont libres dans leur organisation mais les Statuts ne prévoient pas d'exclure de la qualité d'honoraire pour telle ou telle catégorie de personnes.

4. Bilan Congrès 2026

Visio avec Michel Lacoue Nègre, Président du District P.A.

Marc Touchet et l'ensemble des membres confirment qu'il s'agit d'un très beau Congrès et félicitent encore une fois toute l'équipe d'organisation et mettent en avant la qualité d'accueil et notamment l'authenticité et la simplicité de cette édition paloise.

Le Président Michel Lacoue Nègre présente le bilan financier de cette édition 2026, lequel est parfaitement équilibré grâce aux partenaires et à la bonne tenue des comptes et des extras.

2 sujets sont évoqués pour clôturer l'édition 2026 :

- Nécessité d'adresser aux districts participants la facture acquittée, pièce comptable indispensable
- S'organiser entre secteur pour permettre à chaque président présent d'obtenir les vignettes Panini manquantes de l'album offert. Ce jeu avait été fortement apprécié et il apparaît utile de le terminer au mieux.

Alexandre Gougner relève un point de vigilance sur le repas du vendredi midi, post Comité ANPDF du matin, qui doit réunir les élus et leurs compagnes avant de repartir l'après-midi notamment pour accueillir les congressistes à l'hôtel avec un strict respect des horaires.

Marc Touchet confirme que ce point sera à préciser en 2027.

5. Visio avec Me Dousset (suite du Congrès et avancée sur le guide)

Me Florent Dousset confirme qu'à la suite de sa présentation au Congrès de Pau du 12/09/26, un besoin s'est fait ressentir sur la continuité administrative du dispositif du Forfait Jours pour les districts.

Il présente les annexes rédigées sur ce sujet avec un objectif : sécuriser la pratique des districts via les éléments administratifs obligatoires.

Marc Touchet le remercie pour cet ensemble très concret et tous les documents seront adressés aux Présidents de Districts.

Après échanges en séance, il est également souhaité qu'une aide concrète soit envisagée et il est décidé qu'un ou plusieurs webinaires seront proposés pour accompagner les districts volontaires.

Il est aussi présenté le document complété pour l'organisation des manifestations sportives, Marc Touchet remercie Didier Anselme et Florent Dousset pour le travail en commun réalisé sur le document qui sera validé lors du prochain comité en visio

6. Point étage Congrès 2027 : St Brieuc

Maxime le Bihan présente à l'aide d'un diaporama le programme de cette édition des 10 et 11 septembre 2027. Le point fort sera la proximité du lieu d'hébergement avec les lieux de restauration et la gare. Le budget s'affine ainsi que les sorties culturelles.

Le Comité de l'ANPDF le remercie pour la qualité de cette présentation et pour la grande anticipation de cet évènement.

7. Intervention du Président de la LFA

Claude Delforge intervient en visio conférence.

Il souhaite apporter des éléments d'actualité à l'ANPDF concernant le football amateur.

Parmi les sujets sont évoqués :

- Bons carburant /transports pour les Clubs versés directement sur les comptes clubs par la Fédération (sous réserve de la confirmation des RIB saisis)
- GT sur les Statuts des Liges et des Districts et notamment la question de la parité obligatoire dans les Comités Directeurs de Ligue à partir de 2028.
- Caméras arbitres : seront déployées sur le mois de novembre
- Stage des Conseillers en Développement Associatif à la LFA
- Fafa matériels (+80% de commandes réalisés)
- Gouvernance Ligue de Guadeloupe
- Bonus Coupe de France
- Répartition des voix sur à la loi qui abaisse la part du monde professionnel à 25%

Marc Touchet remercie Claude de son intervention toujours enrichissante.

8. Assurance : protection RC pour les événements organisés par l'ANPDF

Le Comité remercie Bertrand Voisin pour sa prise de contact avec l'assureur et son travail concernant la nécessaire protection juridique de chaque Président de District sur ses déplacements aux réunions de secteurs, et pour les membres du Comité de Direction dans ses réunions en présentiel et son activité en générale.

Accord sur la solution proposée.

L'ANPDF signera le devis proposé

9. Position de l'ANPDF sur la répartition des voix du monde professionnel

Concernant ce sujet, Marc Touchet fait part de la position unanime du bureau de l'ANPDF, et l'importance pour les AG électorales de la Fédération de maintenir le principe de répartition des voix pour les instances à hauteur de 65%-35% respectivement pour les Districts et les Liges. Cette position sera défendue et adressée au Président du Collège des Présidents de Districts.

Cette règle avait été votée à une grande majorité lors de l'assemblée fédérale du 10 juin 2023 et se doit d'être appliquée pour la répartition des voix entre les ligues et districts.

10. Document rédigé par Yann Leroy sur son analyse des compétences entre la Fédération, les ligues et les districts

Ce document sera étudié lors de la visio du mardi 3 novembre, d'ici cette date Marc Touchet souhaite que chacun puisse avoir fait une lecture complète des attendus et des propositions

Fin : 16h15